

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL***de la commune de SAINT-MARTIN-LES-EAUX***Séance du 6 janvier 2026**PRÉFECTURE DE LA SOUS PRÉFECTURE  
DE FORCALQUIER

12 JAN. 2026

Nombre de membres :

afférents au C.M : 11

en exercice : 10

qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 22/12/2025Date d'affichage : 22/12/2025

*L'an deux mil vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi sous la présidence de Monsieur Stéphane DELRIEU, Maire.*

**Présents :** CROUHY Michèle, BRANTHOMME Hubert, DELRIEU Stéphane, GUILLAUME Florian, MESTAS Bruno, PUSSET Guy, SALICIS Benjamin

**Représenté :** CHRISOSTOME Marie-Elisabeth donne procuration à Hubert BRANTHOMME, POCHET Romain donne procuration à GUILLAUME Florian, SALICIS Jean-Marie donne procuration à Stéphane DELRIEU,

**Secrétaire de séance :** Monsieur Guy PUSSET

**Objet : Autorisation de passation de marché public – Parc Photovoltaïque au Sol**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération n°29-2020 du conseil municipal en date du 26 mai 2020 portant délégation du conseil municipal au Maire,

Vu l'arrêté accordant le permis de construire en date du 23 juillet 2025,

Vu l'étude d'évaluation des incidences réalisée par le Parc Naturel Régional du Luberon,

Vu l'étude paysagère réalisée par « Paysages Inventions »,

Considérant le projet de création d'un parc photovoltaïque au sol porté par la commune pour un montant estimatif de travaux de 260 000€ HT,

Considérant que ce projet traduit le souhait de la commune de créer un nouveau service public à destination de ses habitants, permettant la vente d'électricité en autoconsommation collective,

**Où l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :**

- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager la procédure de passation du marché public pour la création d'un parc photovoltaïque au sol.
- ✓ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents afférents.

**Résultat du vote :**

**POUR : 8** (CROUHY Michèle, DELRIEU Stéphane, GUILLAUME Florian, MESTAS Bruno, PUSSET Guy, POCHET Romain, SALICIS Benjamin, SALICIS Jean-Marie)

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 2** (CHRISOSTOME Marie-Elisabeth, Hubert BRANTHOMME)

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.



**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ  
CONFORME  
Le Maire  
Stéphane DELRIEU**